

3.0 crédits	30.0 h
-------------	--------

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	/
Thèmes abordés :	/
Acquis d'apprentissage	L'étudiant choisit une institution théâtrale (professionnelle) dans laquelle il pourra observer le travail de régie de plateau ou participer activement à celui-ci. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Evaluation : Lors d'un entretien oral, l'étudiant doit être capable de formuler une analyse critique et distanciée de ce qu'il a observé et appris lors de son stage : difficultés et contraintes de la tâche, quel est le rôle de la régie de plateau dans la représentation théâtrale, quelle est l'influence du cadre institutionnel sur la régie de plateau.
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	/
Bibliographie :	/
Autres infos :	Support : Notes prises lors du stage Note : le stagiaire est tenu d'indiquer les dates de représentations du spectacle au directeur des stages afin qu'il puisse assister à celui-ci avant l'évaluation orale.
Cycle et année d'étude: :	<a href="#">&gt; Master [120] en arts du spectacle</a>
Faculté ou entité en charge:	THEA